

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Un bilan de compétences doit permettre à un bénéficiaire de passer en revue ses activités professionnelles, dans le but :

- De faire le point de ses expériences personnelles et professionnelles
- De repérer et d'évaluer ses acquis liés au travail, à la formation, à la vie sociale
- De mieux identifier ses savoirs, compétences, aptitudes...
- De déceler ses potentialités inexploitées
- De recueillir et mettre en forme les éléments lui permettant d'élaborer un projet professionnel ou personnel
- De gérer au mieux ses ressources personnelles
- D'organiser ses priorités professionnelles
- De mieux utiliser ses atouts dans des négociations d'emploi ou dans des choix de carrière

## MODALITÉS DU PARCOURS

**Durée de la formation :** 3 mois maximum (entre 16 et 24 heures)

**Type de contrat :** Convention de formation continue

**Rythme :** 5 rendez-vous (minimum) de 3 heures et 4 séances de travail de 2 heures en autonomie (travail d'intersession)

**Tarif :** 1920€ net de taxe/stagiaire

**Financements :** employeur, mobilisation du CPF, plan de développement des compétences de la structure ou congé reclassement.

## MÉTHODES ET ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

La formation est animée par un(e) professionnel(le) du secteur qui vous accompagne tout au long de la formation et de façon individualisée :

- Recueil des attentes des stagiaires et de leurs motivations)
- ADVP
- Questionnaires et tests psychotechniques - portefeuille de compétences - questionnaires d'évaluation - tests de personnalité - tests de compétences - tests de motivation - tests d'intérêts professionnels travail personnel – recherche documentaire - questionnaire enquête terrain
- Supports de réflexion personnalisés, référentiels et documentations diverses...
- Remise d'un document de synthèse

## INDICATEURS DE RESULTATS

| <i>Indicateurs de résultats</i> | 2022        | 2023          |
|---------------------------------|-------------|---------------|
| <i>Taux de réussite :</i>       | <b>100%</b> | <b>86.95%</b> |
| <i>Taux de satisfaction :</i>   | <b>99%</b>  | <b>98.5%</b>  |

## CONTENU DE LA FORMATION

Un bilan de compétences doit comprendre, sous la conduite du prestataire, les trois phases référencées par l'art R 631-3-4 du décret 2018-1330 du 28/12/18 :

### 1. Une phase préliminaire qui a pour objet :

- De confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche,
- De définir et d'analyser la nature de ses besoins,
- De l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

### 2. Une phase d'investigation qui permet :

- Analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels,
- Identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales,
- Déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.

### 3. Une phase de conclusion qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation,
- De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation,
- De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet,
- Cette phase de conclusion se termine par la présentation au bénéficiaire du document de synthèse.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

CPF – Plan de développement des compétences – Financement personnel

Signature d'une convention

Maud NOIROT : Assistante administrative et pédagogique : 03 23 52 82 77

## ACCESSIBILITÉ

- Gare à 10 minutes à pied
- Stationnement gratuit à 5 minutes à pied (Place Bouzier)
- Bus de l'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère TACT : <https://www.bus-tact.fr/>

## HANDICAP



*Le Centre de Formation continue Co Développement RH s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à ses deux référentes handicap, LEDUCE Laurine et GOYARD Sophie, que vous pouvez contacter au 03 23 52 82 77.*

Pour plus de renseignements, contactez-nous : [contact@codeveloppement-rh.com](mailto:contact@codeveloppement-rh.com) ou 03 23 52 82 77